LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2025

L'ORDRE DU JOUR EST

Pertes sur créances irrécouvrables

N° L23

M. ROBERT Pascal, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

DÉLIBÉRATION

Pertes sur créances irrécouvrables

1 DOCUMENT - *Publié le 23 Décembre 2025*

Délibération du 17 décembre 2025

1_23.pdf
(.pdf, 265,1 Ko)

TÉLÉCHARGER